

Des ex-Brémond & Associés lancent leur propre cabinet d'avocats



Publié le 14 avr. 2020 à 11 : 59 Mis à jour le 14 avr. 2020 à 17 : 01

Deux associés du cabinet d'avocats fondé par Guilhem Brémond ont choisi de lancer leur propre cabinet. Il s'agit de Virginie Verfaillie-Tanguy (maîtrise droit privé, DESS droit des transports Paris-II, Institut des hautes internationale, notre photo) et de Christine Le Breton (DESS droit des affaires & fiscalité Paris-II, DEA droit international privé Paris-I). La première de ces praticiennes, est spécialisée en restructuring – elle a d'ailleurs été élue présidente de l'ARE en janvier 2020 – tandis que la seconde, quant à elle, œuvre en fusions-acquisitions. Dans leur nouvelle structure, elles sont accompagnées par une spécialiste du droit social dédiée au restructuring et issue du cabinet Hadengue, Virginie Lockwood (master 2 droit privé & droit pénal général), qui devient counsel. Quatre collaboratrices, dont trois anciennes de Brémond & Associés (Morgane Valla, Capucine Mesas, Camille Moise) ainsi qu'une ex-Coblence Avocats (Charlotte Vial), complètent l'effectif.

La création de ce cabinet fait écho à la décision de Guilhem Brémond de rallier Paul Hastings pour créer le département restructuring du bureau de Paris de la law firm américaine. Un autre associé de Brémond & Associés, Hector Arroyo, avait quant à lui choisi d'intégrer Baker McKenzie.